

Image not found or type unknown



Je souhaite me séparer mais conserver notre maison

Par **cactus**, le **27/08/2008** à **15:17**

Bonjour,
Mon concubin et moi avons souscrit un prêt immobilier en decembre 2006, les rémunérations de ce dernier ne lui permettent pas de rembourser ni régulièrement ni intégralement sa part, je prends en charge la quasi intégralité des remboursements, des charges ainis que toutes les dépenses du foyer.
Si nous nous séparons, il souhaite que l'on vende notre bien afin de partager.
Avec preuves à l'appui puis-je démontrer que j'ai majoritairement remboursé le prêt, quelles sont mes droits?
D'avance je vous remercie de votre aide.